

DEC150251DR10

Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe Mélart, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC130549DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Christophe Mélart aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Christophe Mélart, dans l'unité du CNRS UMR7515 à compter du 31 décembre 2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 30 janvier 2015

ICPEES

*Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie,
l'Environnement et la Santé*
UMR 7515 CNRS - UNIV. Strasbourg / EPRM
25 rue Becquerel
67087 STRASBOURG Cedex / FRANCE

Le directeur de l'unité

Cuong Pham Huu

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie

Visa du Président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz

Par délégation du Président
de l'Université de Strasbourg

Michel DENEKEN
Premier Vice-Président